Pacchiana, Emma, « Les sages-femmes dans Montpellier et ses environs entre la fin du XVIIe siècle et la fin du XVIIIe siècle. Rôle social et professionnalisation d'une activité », master 2 histoire, parcours « Histoire, sciences sociales et environnement », sous la direction de Pierre-Yves Lacour, Université de Montpellier Paul-Valéry, laboratoire CRISES. Mémoire soutenu le 11 juin 2025.

Temps des « Lumières », le XVIII^{e} siècle est aussi celui de profonds bouleversements dans l'organisation sociale des soins liés à la naissance. Si la période médiévale se préoccupait peu de l'identité des sages-femmes, il n'en est plus de même à partir du XVI^{e} siècle. Les guerres, la Réforme et la lente construction de l'État absolu amènent à reconsidérer la place politique, scientifique, économique, religieuse et sanitaire de la naissance. Futur catholique pour l'Église, potentiel soldat pour la Couronne, l'enfant devient un enjeu collectif dont la conservation relève de l'intérêt public. L'empirisme des matrones, la méconnaissance des mécanismes de la procréation et les risques associés à un événement engageant la survie de la population inquiètent les autorités. Considérées au XVII^{e} siècle comme les complices des redoutés crimes d'avortement, les accoucheuses se font, quelques décennies plus tard, les avatars de l'obscurantisme que seule une prise en main médicale et masculine paraît pouvoir corriger. Comptant au rang des rares fonctions exclusivement féminines, leur activité trouble également par son absence de réglementation dans un monde professionnel structuré par l'appartenance à un métier. Bien que certaines communautés urbaines les aient très tôt rattachées au corps des chirurgiens, il faut attendre 1692 pour voir leurs conditions de réception uniformisées. Normalisée par la loi, l'obstétrique devient une activité parachirurgicale, placée sous la tutelle du champ médical. À l'officieux de l'empirisme se substitue le formalisme des réceptions et apprentissages. Déjà assistants des naissances nobiliaires, les chirurgiens voient dans les accouchements l'occasion d'accroître le prestige de leur profession par le sauvetage d'une double vie. Jusqu'alors tissé dans des réseaux d'entraide féminine, le champ d'intervention des sages-femmes s'élargit dans le même temps que leur autonomie professionnelle se restreint. Il n'est plus seulement question d'assister les femmes en couches, mais également de se porter garantes de l'ordre religieux, sanitaire et social.

Attachée à l'étude de ces mutations depuis la fin des années 1970, l'historiographie a longtemps considéré les matrones comme les victimes d'une prise de pouvoir médicale et masculine sur la naissance. Mais, s'il est indéniable qu'un contrôle accru de la santé génésique s'établit à l'époque moderne, le réexamen des archives issues de la pratique nuance le récit d'une dépossession univoque. Il permet de rendre compte de l'agentivité des sages-femmes face aux mutations de leur activité tout en soulignant la complexité des relations qu'elles entretiennent avec l'Église, l'État et le champ médical dans un moment charnière pour l'obstétrique. C'est dans cette perspective qu'à partir de l'étude d'un segment dominé du monde de la santé montpelliérain, cette recherche s'attache à comprendre les modalités concrètes par lesquelles une activité traditionnellement féminine et informelle s'est constituée en métier régulé. Croisant les outils de l'histoire sociale, de la santé, du genre et de la sociologie interactionniste dans une enquête menée à l'échelle provinciale, elle entend restituer la complexité des recompositions d'un espace professionnel traversé par les logiques tantôt convergentes, tantôt conflictuelles, des administrateurs publics, autorités ecclésiastiques et praticiens. L'ambition est double : réexaminer, à la lumière des sciences sociales, la poussée réglementaire qui institue la sage-femme et interroger la diversité des configurations locales, afin de dépasser une lecture strictement téléologique de leur professionnalisation.

La première partie met en évidence les origines religieuses du cadre normatif : entre 1556 et 1692, la Contre-réforme fait des accoucheuses les relais du catholicisme dans un

diocèse marqué par un fort héritage protestant. Les prescriptions ecclésiastiques contribuent à ériger la sage-femme en un problème social à encadrer. Le XVIII^{e} siècle inaugure un plus franc processus d'institutionnalisation où statuts, règlements et édits cherchent à formaliser la fonction, sans pour autant instaurer une réelle homogénéité. L'analyse des dispositifs administratifs, enquêtes et états, révèle ainsi un contrôle encore tâtonnant, dont les instruments normatifs expriment autant la volonté de réguler que la forte instabilité de leur application. Enfin, l'étude des archives montpelliéraines permet d'appréhender les modalités concrètes de l'exercice. Lettres, rapports et registres constituent les symptômes d'une professionnalisation tissée d'ajustements et de négociations, laissant voir la marge d'action d'un groupe dont le genre entrave la postérité de la parole. Ni simples exécutantes du pouvoir médical, ni figures de l'autonomie féminine, les sages-femmes apparaissent comme des actrices à part entière de la structuration du monde de la santé, mobilisant leurs rationalités propres dans un espace traversé par de multiples tensions.